COMMUNE DE BOISSEUIL

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)

Nombre de Conseillers en exercice : 23 Présents : 15 Votants : 22 L'an deux mille vingt-quatre, le 4 juillet, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 juin 2024

PRESENTS: Mme BEAUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, Mme COQUEL Laure, M. DOUDARD Christian, M. JANICOT Philippe, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme ASTIER Martine, Mme DEBAYLE Michèle.

ABSENTS: Mme HAY Salomé, (Pouvoir à Mme BRAILLON Eliane), M. LARROQUE Joël (Pouvoir à M. SAUVAGNAC Bernard), Mme MOREAU Aurore (Pouvoir à M. VALADON Thierry), Mme MOUMIN Manon (Pouvoir à M. JANICOT Philippe), M. NARAIN Gino (Pouvoir à M. DOUDARD Christian), M. BOURDOLLE Philippe (Pouvoir à Mme ASTIER Martine), M. EJNER Pascal (pas de pouvoir), M. ZBORALA Bernard (Pouvoir à Mme DEBAYLE Michèle).

Secrétaire de séance : Mme Michèle DEBAYLE

7. Signature d'un devis relatif à la mise en place d'un lettrage devant la mairie de Boisseuil.

Dans le cadre des travaux de rénovation de la mairie de Boisseuil un lettrage « MAIRIE » a été installé sur la façade du bâtiment au niveau de la grille de l'entrée. Toutefois, à de nombreuses reprises les administrés cherchant le bâtiment de la mairie ont fait remarquer que ce lettrage était très peu visible depuis la route.

Cette remarque est de plus en plus régulière dans la mesure où depuis l'ouverture de la maison France Services et du service des titres d'identité, la mairie Boisseuil accueille de nombreux administrés qui viennent de l'extérieur de la commune et du département de la Haute-Vienne et qui ne connaissent pas l'emplacement de la mairie.

A ce titre et afin de bien matérialiser l'entrée de la mairie, la municipalité souhaite installer un lettrage devant le bâtiment aux abords de la route avec des lettres d'une taille suffisante pour lire facilement depuis la route. La commune souhaitant également valoriser le savoir-faire du territoire il est proposé d'installer un lettrage réalisé en porcelaine.

Dans ce cadre la commune a consulté l'entreprise Ateliers Arquié spécialiste dans ce domaine qui a proposé une offre intéressante.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'autoriser le Maire à signer le devis avec l'entreprise Ateliers Arquié pour un montant de 5 420 € HT soit 6 504 € TTC, ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre,
- d'imputer les dépenses sur les articles prévus au budget principal de la commune de Boisseuil.

VOTE 22	POUR 22	CONTRE 0	ABSTENTION 0

Fait et délibéré en Mairie Les jour, mois et an que dessus, Au registre sont les signatures Le Maire,

Philippe JANICOT

